

travaux avant acte définitif

Par alansteph, le 13/10/2012 à 10:18

Bonjour à tous

J'ai vendu ma maison et je signe l'acte définitif le 02/11, l'acheteur me demande les clefs pour commencer les travaux, que dois je faire, quels risques ??

Merci d'avance

Par janus2fr, le 13/10/2012 à 10:33

Bonjour,

C'est ce qu'il ne faut jamais faire.

Imaginez pour une raison ou une autre que la vente ne se fasse pas ?

Ou pire, que l'acheteur se blesse ou se tue pendant les travaux ?